

## QUELLES AIDES ?

- ➔ orientation et conseils pour l'accès aux droits sociaux
  - ➔ écoute, évaluation de situation et élaboration d'un projet d'aide ou d'accompagnement lors de difficultés professionnelles et/ou personnelles
  - ➔ information, accès aux droits divers, difficultés financières, budgétaires et/ou familiales, droit des personnes et de la famille, prestations sociales, problème de santé (accès aux droits, accompagnement au cours d'une période de longue maladie, etc.), souffrance au travail, reclassement, reprise d'activité suite à une longue absence, adaptation au poste de travail, difficultés rencontrées dans l'environnement professionnel...
  - ➔ information et orientation sur le logement
  - ➔ évaluation des demandes d'aides financières et prêts sociaux, présentée en commission pour avis sur l'attribution.
  - ➔ **Conseils juridiques**  
Des consultations juridiques gratuites auprès d'un avocat. Pour prendre rendez-vous : [ce.ia78.asp@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.asp@ac-versailles.fr)
  - ➔ **Accompagnement budgétaire**  
Des consultations gratuites auprès d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF). Pour prendre rendez-vous : [ce.ia78.asp@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.asp@ac-versailles.fr)
  - ➔ **Action sociale**  
Toute **l'action sociale académique** sur le site (se munir de ses identifiants) : <http://acver.fr/social>
- SRIAS** (crèches, vacances, carte Cezam...)  
<https://srias.ile-de-france.gouv.fr/>
- Association Préau**  
<https://www.preau.education.fr/com/homepage>
- Service logement**  
DRH4 – 01 39 23 61 74  
[ce.ia78.drh4@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.drh4@ac-versailles.fr)

## POUR QUI ?

- ➔ Les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, titulaires et non titulaires (contrat de droit public) du public et du privé sous contrat.
- ➔ Les personnels administratifs titulaires et non titulaires (contrat de droit public).
- ➔ Les assistants d'éducation et AESH (contrat de droit public).
- ➔ Les aides de laboratoire, etc... titulaires et non titulaires (contrat de droit public).
- ➔ Les agents de la jeunesse et des sports.

Nous contribuons également à l'action sociale en faveur de leurs ayants droit et aux personnels pensionnés de l'État.

## LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL

- ◆ Les missions du service social spécialisé du travail se situent à l'interface entre la vie professionnelle et la vie privée.
- ◆ Les assistants de service social sont soumis au secret professionnel (art. 226-13 du code pénal) et s'appuient sur un code de déontologie qui garantit la confidentialité des entretiens. Les missions sont définies par la circulaire du 16/12/2021. Elles s'exercent dans différents champs :
  - ➔ aide et accompagnement des personnels face aux difficultés qu'ils rencontrent,
  - ➔ conseil auprès de l'administration sur les questions sociales et expertise dans les instances et les dispositifs d'aide.
- ◆ Le service social intervient dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Il inscrit son action en articulation avec les services de gestion, d'action sociale, la médecine de prévention, les affaires médicales, le service logement et les partenaires sociaux extérieurs.

## QUI SAISIT LE SERVICE ?

- ➔ Les personnels en priorité.
- ➔ L'administration (ressources humaines, gestion, le service médical des personnels, le comité médical, etc.).
- ➔ Les représentants des personnels.
- ➔ Les partenaires extérieurs.

## COMMENT ?

- ➔ Sur rendez-vous à la DSDEN.
- ➔ Les assistantes de service social organisent des visites à domicile, à titre exceptionnel, pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.



# Service social en faveur des personnels de l'Éducation nationale des Yvelines

## DSDEN DES YVELINES

19, avenue du Centre  
78 280 Guyancourt

☎ 01 39 23 62 21

@ [ce.ia78.asp@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.asp@ac-versailles.fr)

🌐 <https://www.ac-versailles.fr/dsden78>

**Marie FEVRIER**  
assistante de service social

**Pour les personnels affectés :**

**BASSIN de POISSY-SARTROUVILLE**

Achères / Andrésy / Carrières-sous-Poissy  
Carrières-sur-Seine / Chanteloup-les-Vignes  
Conflans-Sainte-Honorine / Houilles  
Le Mesnil-le-Roi / Maisons-Laffitte / Maurecourt  
Médan / Montesson / Morainvilliers / Poissy  
Sartrouville / Triel-sur-Seine / Verneuil-sur-Seine  
Vernouillet / Villennes-sur-Seine

**BASSIN de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Aigremont / Bailly / Bougival / Chambourcy  
Chatou / Chavenay / Crespières  
Croissy-sur-Seine / Feucherolles / L'Etang-la-Ville  
La Celle-Saint-Cloud / Le Pecq / Le Port-Marly  
Le Vésinet / Louveciennes / Mareil-Marly  
Marly-le-Roi / Noisy-le-Roi / Orgeval  
Saint-Germain-en-Laye / Saint-Nom-la-Bretèche

**BASSIN de PLAISIR-VERSAILLES**

Bois-d'Arcy / Buc / Châteaufort  
Fontenay-le-Fleury / Jouy-en-Josas  
Le Chesnay- Rocquencourt  
Les Clayes-sous-Bois / Les Loges-en-Josas  
Montigny-le-Bretonneux / Plaisir  
Saint-Cyr-l'Ecole / Thiverval-Grignon  
Toussus-le-Noble / Vélizy-Villacoublay  
Versailles / Villepreux / Viroflay

**AGENTS de la DSDEN**  
(de N à Z)

**Aurane SABLIC**  
assistante de service social

**Pour les personnels affectés :**

**BASSIN de MUREAUX**

Andelu / Aubergenville / Aulnay-sur-Mauldre  
Bazemont / Bouafle / Chapet / Ecquevilly / Epône Evécquemont / Flins-sur-Seine  
Gaillon-sur-Montcient / Hardricourt  
Herbeville / Jambville / Jumeauville  
La Falaise / Lainville-en-Vexin / Les Alluets-le-Roi  
Les Mureaux / Mantes-la-Ville / Mareil-sur-Mauldre / Maule  
Mézières-sur-Seine / Mézy-sur-Seine  
Meulan-en-Yvelines / Montainville / Montalet-le-Bois  
Nézel / Oinville-sur-Montcient / Sailly  
Tessancourt-sur-Aubette / Vaux-sur-Seine

**BASSIN de MANTES-LA-JOLIE**

Arnouville-lès-Mantes / Auffreville-Brasseuil  
Bennecourt / Blaru / Boinville-en-Mantois  
Boinvilliers / Boissy-Mauvoisin / Bonnières-sur-Seine Bréval /  
Bueil-Bois-Robert / Brueil-en-Vexin  
Buchelay / Chauffour-lès-Bonnières / Cravent  
Dammartin-en-Serve / Drocourt / Follainville-  
Dennemont / Fontenay-Mauvoisin  
Fontenay-Saint-Père / Freneuse  
Gargenville / Gommecourt / Goussonville / Guernes  
Guerville / Guitrancourt / Hargeville / Issou  
Jouy-Mauvoisin / Juziers / La Villeneuve-en-Chevrie  
Limay / Limetz-Ville / Lommoye / Longnes  
Magnanville / Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville  
Méricourt / Moisson / Mondreville  
Mousseaux-sur-Seine / Notre-Dame-de-la-Mer / Perdreauville /  
Porcheville / Rosay / Rosny-sur-Seine / Saint-Illiers-la-Ville /  
Saint-Illiers-le-Bois  
Saint-Martin-la-Garenne / Soindres / Tilly  
Vert / Villette

**AGENTS de la DSDEN**  
(de A à M)

**ACCUEIL UNIQUEMENT  
SUR RENDEZ-VOUS**

☎ 01 39 23 62 21

@ [ce.ia78.asp@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.asp@ac-versailles.fr)

**BASSIN de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Cernay-la-Ville / Chevreuse / Coignières  
Dampierre-en-Yvelines / Elancourt / Guyancourt  
La Verrière / Lévis-Saint-Nom / Le Mesnil-Saint-Denis  
Magny-les-Hameaux / Maurepas / Saint-Lambert  
Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Senlis / Trappes  
Voisins-le-Bretonneux

**BASSIN de RAMBOUILLET**

Ablis / Adainville / Allainville / Auffargis / Auteuil  
Autouillet / Bazainville / Bazoches-sur-Guyonne  
Béhoust / Beynes / Boinville-le-Gaillard / Boissets  
Boissy-sans-Avoir / Bonnelles / Bourdonné  
Bullion / Civry-la-Forêt / Clairefontaine-en-Yvelines  
Condé-sur-Vesgre / Courgent / Emancé / Flexanville Galluis  
Gambais / Garancières / Gazeran  
Goupillières / Gressey / Grosrouvre / Hermeray  
Houdan / Jouars-Pontchartrain / La Boissière-Ecole  
La Celle-les-Bordes / La Hauteville / La Queue-  
les-Yvelines / Lévis-Saint-Nom / Le Perray-en-Yvelines  
Le Tremblay-sur-Mauldre / Les Bréviaires  
Les Essarts-le-Roi / Les Mesnuls / Longvilliers  
Marcq / Mareil-le-Guyon / Maulette / Méré  
Mittainville / Montfort-l'Amaury  
Neauphle-le-Château / Neauphle-le-Vieux  
Orcemont / Orgerus / Orphin / Orvilliers / Osmoy  
Poigny-la-Forêt / Ponthévrard / Prunay-en-Yvelines  
Prunay-le-Temple / Raizeux / Rambouillet  
Richebourg / Rochefort-en-Yvelines / Saint-Arnoult-  
en-Yvelines / Saint-Germain-de-la-Grange  
Saint-Hilarion / Saint-Léger-en-Yvelines  
Saint-Martin-de-Bréthencourt / Saint-Martin-des-Champs  
Saint-Rémy-l'Honoré / Sainte-Mesme Saulx-Marchais  
Septeuil / Sonchamp / Tacoignières / Thoiry / Vieille-Eglise-  
en-Yvelines / Villiers-le-Mahieu / Villiers-Saint-Frédéric

**Pour les agents du rectorat : Thomas SABIK**, conseiller technique de service social

@ [ce.servicesocialdespersonnels@ac-versailles.fr](mailto:ce.servicesocialdespersonnels@ac-versailles.fr)

☎ 01 30 83 46 71